

VOIX OUVRIÈRE

ORGANE DE LUTTE OUVRIÈRE, POUR UNE DIRECTION RÉVOLUTIONNAIRE DES SYNDICATS
ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE PROLÉTARIEN

25 FÉVRIER 1963 — N° 7

BIMENSUEL — 50 centimes

AU FRONT UNI DU PATRONAT ET DU GOUVERNEMENT IL FAUT OPPOSER CELUI DE TOUS LES TRAVAILLEURS

CETTE semaine les mineurs doivent en principe se mettre en grève, pour deux jours suivant la décision de la CGT, de façon illimitée s'ils suivent FO et la CFTC. En principe ! Parce qu'il est possible qu'une réquisition intervienne, et les dirigeants syndicaux, si même ils ont prévu la chose, n'ont pas dit ce qu'ils proposeraient aux mineurs de faire dans ce cas.

Les cheminots et l'EDF doivent eux aussi, toujours en principe, engager des mouvements revendicatifs dans le même temps.

Les mineurs avaient, sur l'initiative de la CGT, entrepris une grève du rendement (ce qui correspond en fait aux grèves tournantes) qui n'a pratiquement pas abouti. Les syndicats en sont donc venus à envisager des formes de lutte plus importantes parce que l'intransigeance patronale et gouvernementale n'a pas faibli au contraire ! Mais il n'y a pas que pour les mineurs que c'est vrai. Le gouvernement a recommandé la semaine dernière au patronat de ne pas augmenter les salaires de plus de 4,5 % dans l'année qui vient. Donnant l'exemple, c'est le maximum de ce qu'il propose à ses propres employés.

L'Etat-Patron est, en effet, l'un des premiers à être gêné par la situation favorable de l'emploi de l'heure actuelle. Le manque de main-d'œuvre aboutit à une certaine augmentation des salaires dans le secteur privé, qui amène les travailleurs du secteur public à exiger de leur patron d'Etat des augmentations semblables. De plus l'augmentation du coût de la vie est la même pour tous. L'Etat est donc, en tant que patron, intéressé à ce que les autres patrons n'augmentent pas les salaires.

Mais il y a aussi que l'Etat et le gouvernement sont au service des patrons. Les recommandations du gouvernement de ne pas augmenter les salaires servent en effet le patronat. Elles lui permettent de se retrancher derrière le gouvernement pour se refuser à des augmentations de salaires. Elles permettent à l'ensemble des capitalistes de faire pression au nom de l'intérêt national, sur ceux d'entre eux qui seraient tentés de céder devant des luttes revendicatives. Elles aboutissent à créer un front uni du patronat et du gouvernement face aux revendications des salariés. Nous n'avons pas affaire à des patrons isolés mais à l'ensemble de la classe patronale soutenue par le gouvernement. D'un patron isolé nous pourrions obtenir, peut-être, un peu plus de 4,5 %, mais pas un changement de notre niveau de vie. L'année dernière le coût de la vie a augmenté de plus de 10 %. Dans quelques entreprises les salaires ont augmenté dans la même proportion, mais dans l'immense majorité des cas ils n'ont guère augmenté de plus de 5 %, lorsqu'ils ont augmenté.

Le gouvernement tente aussi de rejeter sur les travailleurs la responsabilité de la hausse des prix. Son argumentation est que le coût de la vie a augmenté du fait des produits agricoles mais que si les salaires augmentent maintenant, pour suivre, ce sont les prix industriels qui devront augmenter. Or, c'est clair, les travailleurs doivent encaisser l'augmentation du coût de la vie parce que le gouvernement ne veut pas que ce soient les patrons qui l'endossent. Pourquoi les prix industriels devraient-ils obligatoirement augmenter si les salaires augmentent ? Les patrons peuvent aussi faire des sacrifices ! Pourquoi bloquer le mécanisme justement à l'endroit où ce sont les travailleurs qui paient ?

En réalité l'argumentation du gouvernement est faite pour dresser l'opinion publique contre les revendications des travailleurs. Mais personne n'est dupe. La hausse des prix est due au gouvernement qui dépense plus qu'il ne possède pour alimenter un budget de guerre gonflé au maximum. C'est l'Etat qui est responsable de l'inflation. Il la provoque en faisant marcher la planche à billets pour émettre l'argent qu'il ne possède pas. En faisant cela il ne vole pas les bourgeois qui eux peuvent toujours augmenter leurs prix, et qui, le faisant, prévoient de façon substantielle l'inflation à venir, c'est-à-dire l'accélérent.

Nous devons revendiquer notre droit à la vie et non des miettes qu'on nous lèche de temps à autre parce qu'il faut bien des gens pour faire tourner les machines.

Nous devons revendiquer une échelle mobile de tous les salaires en fonction de la hausse des prix, le retour immédiat aux 40 h. avec des salaires décents, un salaire mensuel garanti quelles que soient les baisses d'horaires, toutes revendications qui ne sont rien les unes sans les autres.

Au front uni du patronat et du gouvernement nous devons opposer le front uni de tous les travailleurs sur des revendications communes. Et nous devons commencer par demander à nos organisations syndicales pourquoi, après avoir poussé à des débrayages partiels durant des mois, elles n'organisent pas une lutte commune des travailleurs de toutes les industries en même temps que celle de nos camarades mineurs, gaziers, électriciens et cheminots. Attendent-elles que les premiers soient vaincus pour faire aller les autres au combat ?

EN CONTINU

L'offensive pour la réalisation de la journée continue est lancée. Prendre moins de temps pour déjeuner à midi, ne voit-il pas la manière idéale de résoudre tous vos maux ? La journée est plus étalée, on se bouscule moins, on commence à vivre, paraît-il.

L'homme qui doit travailler pour vivre doit aussi prendre du repos. Autrefois, les pauses étaient nombreuses. On cassait une croûte, on buvait un coup, ou tout simplement on faisait la pause en fumant une cigarette et en bavardant. La journée de travail était longue mais elle était fractionnée. La rationalisation du travail a mis bon ordre à ces abus. Maintenant, nous sommes chronométrés au centième, et l'on fait toujours 9 et 10 heures de travail. Les temps de pause du déjeuner, des transports, ne sont pas compris dans notre temps de travail. Si l'on comptait comme autrefois, c'est 15 et 16 heures par jour que nous faisons. Avec les progrès de la science et de la technique, nous devrions pouvoir travailler moins de 30 heures par semaine. 6 heures maximum par jour nous donneraient la possibilité de faire la journée continue. On pourrait arriver à la demi-journée continue qui nous laisserait une autre demi-journée pour vivre. Mais ceux qui actuellement nous vantent les mérites de la journée continue, n'ont nullement cet objectif en vue. Pour eux, il s'agit de grouper, de resserrer le plus possible notre temps de travail en prenant sur nos loisirs mais surtout pas sur leurs profits.

Et puis ces gens font grand bruit sur les mérites de la journée continue comme s'il s'agissait de nous convaincre et comme si les horaires n'étaient pas fixés par eux.

9 et 10 heures par jour de travail continu c'est de la crevaillon et nous n'en voulons pas. Pour nous convaincre de votre beau système, Messieurs les patrons, réduisez le temps de travail. Vous verrez que plus le temps de travail diminue, et plus nous sommes partisans de la journée continue.

Mais c'est à vous de jouer.

ESCLAVES MODERNES

« Le Monde » a parlé dernièrement des « esclaves volontaires » que sont les noirs travaillant actuellement en France.

Il nous parle de leurs conditions de vie, des taudis où ils s'entassent toutes les nuits et qui n'ont rien à envier aux « bidonvilles ».

Tous les travailleurs de la Région Parisienne peuvent les voir « le matin dans le métro serrés dans leur manteau ».

Que la presse s'émeuve hypocritement et avec retard et fasse appel aux pouvoirs publics pour améliorer leurs conditions de logement, d'hygiène, pour lutter contre l'analphabétisme de ces ouvriers d'Afrique, c'est peut-être bien. Seulement, nous savons que le gouvernement et le patronat ne feront que le strict minimum. Ce dont ils ont besoin, c'est de la « main-d'œuvre ». Ce qui compte pour eux, c'est surtout de pouvoir les utiliser dix heures par jour chez Citroën.

Nous, nous connaissons de très près leurs conditions de travail parce qu'elles sont pratiquement les mêmes et bien souvent pires que les nôtres, et c'est à nous de revendiquer avec eux pour obtenir une amélioration et, ainsi, ils atteindront à de meilleures conditions de vie.

Camarade ! Ce journal est le tien.

FAIS - LE CIRCULER !

DIFFUSE - LE !...

LES IMPOTS

C'est le moment de rédiger nos feuilles d'impôts sur le revenu. Quelle déraison ! Les journaux se sont penchés sur nos difficultés et publient des feuilles entières pour nous expliquer comment nous devons nous y prendre. Leurs explications sont tellement détaillées, fautes d'être savantes, qu'on a bien du mal à s'y retrouver. Il y a là pas mal d'heures supplémentaires non payées que l'on pourrait utiliser à des exercices plus agréables. Pour peu que l'on achète quelques journaux supplémentaires pour essayer d'y voir clair, cela augmente encore un peu nos impôts. Quand finalement, on a bien lu et un peu compris, on s'aperçoit d'une chose, c'est que l'on paiera encore un peu plus cette année.

On a fait grand bruit sur « l'élargissement des tranches » qui doivent nous permettre de payer moins d'impôts. En fait, nous en paierons encore davantage.

« Le Monde » du 20-2-63 nous montre que pour un célibataire

dont le revenu s'est élevé de 10 % (10 % qui ne correspondent pas à une augmentation du pouvoir d'achat, mais qui compensent en partie l'augmentation du coût de la vie), l'impôt sera majoré, non pas de 10 % par rapport à l'an dernier, mais de 17 %. Avec le nouveau système, ceux qui malgré la hausse du coût de la vie ont vu leurs salaires rester stationnaires, ceux-là auront l'instimable chance de payer un peu moins d'impôts. Mais pour ceux dont le pouvoir d'achat s'est à peu près maintenu, l'Etat est là pour leur en reprendre une bonne partie.

Depuis quelques années, nous avons vu le plafond de la Sécurité Sociale se relever périodiquement dans le but d'augmenter nos cotisations. Quand il s'agit de l'impôt, le plafond reste stable ou à peu près.

A bas les impôts sur le salaire.

INFORMATION

« FISCALE »

Pour les personnes venant travailler avec leur voiture, il est possible de remplacer, lors de la déclaration d'impôts, l'abattement de 10 % pour frais professionnels par une somme calculée de la manière suivante :

Compter le kilométrage aller et retour fait chaque jour, multiplier par le nombre de jours de travail dans l'année ; le nombre de kilomètres ainsi obtenu doit être multiplié par 0,22 francs pour une 2 CV ; 0,25 francs pour une 3 CV ; 0,29 francs pour une 4 CV ; 0,33 francs pour une 5 CV ou une 6 CV ; 0,39 francs pour une 7 CV.

Ajouter au chiffre obtenu le montant de la prime de transport (16 francs x 12 = 192) et retrancher ensuite de ce total la somme obtenue par le calcul précédent.

Cette manière de faire est surtout intéressante pour les petits salaires.

La lutte des classes n'aura pas lieu

Un « bon patron » M. Lincoln fabricant de shampooings s'est vu offrir un week-end à Paris par ses ouvrières qui « se rendaient compte que son état de fatigue nerveuse était dû à leur manque d'assiduité ou d'énergie dans le travail » (France-Soir du 23-2-63).

M. Lincoln n'a rien inventé car c'est toujours avec l'argent des ouvriers que le patron part en vacances (sans demander l'avis des intéressés bien entendu).

Pour que cette histoire soit morale il manque à ces « généreux » shampooingneux une brosse à reluire et... un bon savon !

LES INCAPABLES

Nous en sommes au quatrième attentat contre le Président de la République.

Organisé, fomenté... et manqué comme les précédents par des spécialistes de l'armée. Cette armée que nous entretenons, nous, travailleurs au prix de lourds sacrifices. Le rôle du militaire professionnel est de tuer et plus généralement de faire tuer. Toute sa vie il apprend cela et s'adapte à de nombreuses techniques.

Or cela fait quatre fois que ces spécialistes de l'attentat ont loupé leur objectif.

Déjà, lorsqu'il y a une guerre à faire, on fait appel aux amateurs que nous sommes.

Nous sommes vraiment de bons patrons pour garder un personnel pléthorique et incapable.

Une seule conclusion s'impose, il faut supprimer l'armée et lui faire effectuer un travail productif. Cela nous permettra de revenir plus facilement aux quarante heures.

BULLETIN DE SANTÉ

Les économistes distingués de l'O.C.D.E. nous apprennent que « l'Allemagne a cessé de jouir d'une santé exceptionnelle ». Jugons-en : les ouvriers outre-Rhin ont obtenu des réductions d'horaires et pendant le premier semestre de 1962 le nombre moyen d'heures de travail a été inférieur de 3 % à celui de l'année précédente. Le prix de la main-d'œuvre a augmenté plus vite que dans les autres pays. Les hausses de salaires ont pu être partiellement prises sur les énormes marges bénéficiaires. Mais cela ne saurait durer. Les économistes jugent que l'objectif principal du moment c'est la stabilisation des prix, c'est-à-dire mettre un frein aux revendications ouvrières.

La bonne santé des capitalistes, c'est l'augmentation de leurs profits.

Conventions collectives en Italie

En Italie, à la suite de plusieurs mois de lutte, les ouvriers de la métallurgie ont imposé la signature de nouvelles conventions collectives, amenant principalement des réductions progressives de la semaine de travail en même temps qu'une augmentation des salaires.

L'objectif des ouvriers reste la semaine de 40 heures.

Renouvellement du bail

28.000 F 1963.

Telle est la somme définitivement acquise par les rapatriés d'Afrique du Nord non-salariés qui opéreraient d'une façon définitive pour le salariat. C'est dire l'importance que l'Etat capitaliste, les Pouvoirs publics accordent au travail productif.

La puissance capitaliste ne serait rien sans la force de travail de l'ouvrier qui transforme la matière, qui crée la richesse nationale. C'est une leçon pratique d'économie politique qui nous est donnée là.

Nous, ouvriers, nés de parents ouvriers, nous n'avons pas touché 28.000 F 1963 pour opérer définitivement pour le salariat. Où est l'égalité, la liberté, la fraternité dans tout cela. Le syndicalisme est né de cette constatation et il se donne pour tâche dans ses principes fondamentaux l'abolition du salariat. Autrement dit, la lutte pour l'abolition d'un régime d'exploitation aussi éhonté.

Mais puisqu'on offre 28.000 F aux nouveaux salariés, les anciens pourraient bien demander un renouvellement de bail pour le même prix...

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

TOUBIB OR NOT TOUBIB

La Régie organise et planifie tout, la production comme la visite médicale. Secteur par secteur, nous passons devant les médecins du travail, dans un ordre déterminé et calculé afin de désorganiser le moins possible la production.

Le même souci conduit la Direction à rogner sur la consultation elle-même. Il n'y a pas de petites économies, les analyses cela prend du temps, et le temps c'est de l'argent.

Mais nous, ce qui nous importe c'est notre santé. Nous avons droit à une visite par an, il n'y a pas de raison pour que certains camarades restent 18 mois et même plus sans passer devant le contrôle médical. Il n'y a pas de raison non plus pour que ce contrôle devienne de plus en plus sommaire. Nous devons exiger le respect de ce droit légal.

Il y va de notre santé.

« L'INTERET DES TRAVAILLEURS »... MON BEAU SOUCI !

Chacun sait que le C.E. est « au service des travailleurs » pour les aider à résoudre leurs difficultés. Nous en avons une preuve de plus à propos de la visite médicale pour les colonies de vacances.

Jusqu'ici, cette visite avait lieu à Billancourt, ce qui n'arrangeait pas certaines familles qui, habitant très loin, auraient préféré pouvoir envoyer un certificat médical au lieu de s'imposer la corvée et les frais d'un long déplacement. Mais elles se sont toujours heurtées à un refus absolu, sous prétexte qu'il fallait que les enfants soient suivis par le médecin du C.E.

Cette année, tout change. Prétextant le « manque de locaux » et le « nombre plus important de départs » on impose à tous, sans exception d'assurer cet examen médical par leurs propres moyens, et à leurs frais, radios y compris. Et nous sommes déjà avertis qu'il en sera de même pour la visite de non contagion, qui doit avoir lieu moins de 48 heures avant le départ !

Pour beaucoup, la visite à Billancourt offrirait plus de facilités, ne serait-ce qu'en leur évitant la perte d'une demi-journée à chaque fois.

Si le C.E. avait été si soucieux qu'il le dit de l'intérêt des travailleurs, n'aurait-il pu laisser à chacun le libre choix de la solution qui lui convenait le mieux ? Son « problème de locaux » se serait trouvé résolu, puisque le nombre d'enfants à examiner aurait certainement été inférieur à celui des années précédentes.

Mais cette solution avait pour inconvénient d'obliger ces messieurs à se décarcasser un peu « dans l'intérêt des travailleurs ».

LES BONS BOULOT

Augmenter de coefficient, accéder à un petit grade pour pouvoir être plus « peigné », c'est le rêve de beaucoup d'entre nous. Oui, mais ! le nombre des élus est peu élevé. Et même pour ceux qui y arrivent, la situation n'est pas tellement enviable. Il y a quelques billets de plus à la paye, c'est vrai, mais le fait d'avoir des subordonnés ne signifie pas que l'on n'a plus de chefs. Les rapports sont différents, voilà tout, moins de brutalité, plus d'hypocrisie ! ce qui entraîne forcément des platitudes.

Et le pire, c'est que certains qui doivent leur grade à pas mal de travail (cours du soir) croient devoir aussi et gratuitement s'astreindre à la boucler quand ils ne poussent pas le vice jusqu'à se croire autorisés à la faire boucler aux autres.

Dans notre société capitaliste, il n'y a pas de bons boulots. Les capitalistes eux-mêmes n'ont pas le bon job. Car ils doivent dépenser beaucoup d'énergie à se bagarrer entre eux et à se bagarrer contre nous pour nous obliger à remplir leurs coffres.

Mais si nous qui sommes en bas de l'échelle dépensions autant d'énergie à œuvrer à la construction d'un monde meilleur que nous en dépensions à essayer de nous hausser de quelques degrés dans le panier à crabes, le monde capitaliste et son cortège de misère aurait tôt fait de s'écrouler.

(V.O. Rnur).

DIVISER POUR REGNER

La Direction vient de faire connaître les nouveaux coefficients pour les O.S. Ainsi aux deux catégories déjà existantes viennent s'en ajouter quatre nouvelles. Histoire de simplifier le calcul de la paye sans doute !

En fait cela revient à remplacer les coefficients hiérarchiques définis par les Conventions Collectives, par les nouveaux coefficients de primes qui s'appliquent à chaque poste.

Les syndicats protestent. C'est bien, mais c'est un peu tard et ces problèmes devaient se régler dans le cadre de Conventions Collectives.

A chacun son petit contrat particulier et son accord individuel, voilà où on en arrive, et chacun sa petite grève individuelle pour faire progresser sa catégorie.

Il y a un fameux dossier de revendications à constituer pour le jour où nous serons décidés à ne plus nous laisser bernier.

(V.O. Bâtiment 18.)

Nous étions des dizaines de milliers le 13 février pour nous souvenir de ceux qui furent tués par la répression policière le soir du 8 février 1962. Si cela avait l'aspect d'une paisible promenade, n'oublions pas que si la guerre d'Algérie est terminée, le fascisme, qui au travers de l'O.A.S. y avait trouvé un terrain favorable pour se développer, nous menace, n'est pas complètement mort.

Qu'il s'appelle maintenant CNR, URA, il subsiste, faible, mais subsiste quand même, et si la moindre crise économique sérieuse venait à surgir, on verrait ces « gardes du corps » de la bourgeoisie, repaître et se développer rapidement avec le soutien discret (même démenti officiellement) mais efficace du grand capital et de son appareil d'Etat et policier.

Souvenons-nous pour nous tenir sur nos gardes et être conscients que le danger fasciste durera aussi longtemps que subsistera le système capitaliste qui le nourrit en son sein.

A PIED, A CHEVAL ET EN VOITURE

Une journée de mise à pied pour un certain nombre de jours de retard. C'est la sanction qui a été prise à l'encontre d'un O.S. du département. Dans notre département d'outillage les O.S. n'ont pas un rôle aussi important que sur les chaînes de fabrication.

Ce n'est donc pas par hasard que ce soit un O.S. qui ait été sanctionné.

Et c'est un « véloporté » qui s'octroie ses dix minutes de franchise depuis aussi longtemps que nous les revendiquons, qui est à l'origine de la sanction.

Un peu de pudeur ne serait pas de trop.

GREVE AU 37/60 (suite mais pas fin)

Une équipe du 37/60 lasse de promesses faites et jamais tenues, s'est trouvée acculée à débrayer pour se signaler à l'attention des services responsables.

Il n'y a pas là tactique de grève tournaute, les objectifs sont particuliers : toucher les mêmes avantages que les services d'entretien. Les gers du 37/60 ont raison et ils continueront.

Mais pour une augmentation générale des salaires, la retraite à 60 ans, les 40 heures, les gars du 37/60 et tous les autres savent que c'est par une lutte généralisée qu'ils les obtiendront.

(V.O. Département 37)

CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

Bien que nous passions toujours par le même endroit et que MM. les préposés au contrôle des cartes nous connaissent bien, nous sommes obligés — et cela par tous les temps — de sortir nos mains de nos poches pour montrer nos cartes.

De quoi ont-ils peur ? Qu'une personne extérieure à la boîte vienne travailler par plaisir chez Renault ! Ou plutôt épuiseront-ils le besoin de montrer à chaque occasion leur conscience so-disant professionnelle, au détriment de leur conscience de classe ?

ECONOMIES SORDIDES

En avril 1962, des ouvriers italiens travaillant sur le carrousel au 12/92 avaient obtenu, après une grève de 3 heures, les chaussures de protection qu'ils réclamaient. Le temps a passé, les ouvriers italiens sont partis. Et on voit la direction de ce département, sans doute pour récompenser le bon esprit de ses ouvriers, enlever de plus en plus les chaussures de protection pour les remplacer par des espadrilles qui coûtent moins cher. Tant pis si les espadrilles ne protègent pas ; souvent les ouvriers apportent leurs propres chaussures.

Les gants usés ne sont pas remplacés, les entailles aux mains et aux doigts n'empêchent pas les ouvriers, gens endurcis, de continuer leur travail.

Ne supportent-ils pas bien d'autres inconvénients, comme l'épaisse vapeur d'huile due à l'absence d'un système d'aspiration pour l'évacuer ?

Pourtant, pour ne pas citer que l'exemple de l'année dernière, la pose des rampes de protection contre les Fenwick, ou des barres le long des fosses, a été obtenue à la suite de réclamations insistantes des ouvriers, les responsables de la sécurité n'y avaient pas pensé d'eux-mêmes. Il suffit que les ouvriers le veuillent, et ces messieurs seraient obligés de leur fournir les chaussures et les gants de protection qu'exige leur travail pénible.

A CHACUN SON BAIN

Nos bons patrons ont des salles de bains où il fait bon se prélasser et se détendre. Mais les progrès du 20^e siècle n'ont pas encore permis de donner les moyens à chaque ouvrier de prendre une douche à la fin de sa journée. Et il faut se bagarrer pour faire reconnaître sa qualité d'ouvrier sale, ou plus ou moins sale, pour y avoir droit.

Depuis plus de quatre mois, les ouvriers du 51 dans l'île, demandent le paiement d'un quart d'heure de douche, au même titre que ceux du 50 qui en bénéficient depuis plus d'un an (en même temps que du tarif « chantier »). Maintenant, les chefs leur distribuent des bons de douche à la tête du client, mais le quart d'heure n'est pas reconnu officiellement et reste à la discrétion de la maîtrise.

Il est vrai que si, en février 1962, les ouvriers du 50 ont obtenu le quart d'heure de douche, c'est à la suite d'un débrayage accompagné d'une délégation massive à la direction du département.

(V.O., Entretien.)

SCATOLOGIQUE

Nous assistons depuis quelque temps à une nouvelle offensive des heures supplémentaires. Ça et là, on procède à des réorganisations. Des ateliers sont supprimés ou déplacés, cela perturbe la production et risque de provoquer des trous.

La direction qui prévoit tout, a prévu que certains ateliers pourraient manquer de pièces lors de certaines réorganisations telles par exemple la suppression du Département 18. Il faut donc faire de l'avance.

Faire de l'avance, cela ne veut pas dire organiser un planning de production étalé sur une certaine période. La solution bien plus simple, c'est de nous demander de faire des heures. Nous disposons d'un ordinateur électronique qui pourrait prévoir et harmoniser la fabrication en tenant compte des modifications de structure.

Mais l'ordinateur fait ce qu'on lui demande et si on lui dit de faire tourner l'usine sans tenir compte des perturbations entraînées par des réorganisations successives, il n'en tient pas compte. Pour pallier les difficultés, on travaille selon un mot qui commence à devenir à la mode « au coup par coup ». A l'atelier et aussi dans les bureaux des directeurs, on appelle cela se « démerder », car les impératifs de la production n'ont plus le loisir de s'embarasser de vocabulaire. Tout cela bien entendu sur le dos de l'ouvrier. Le langage est la meilleure forme d'expression de la réalité. Le travail « au coup par coup » démontre bien le manque de prévision, l'anarchie de la production. Et le fait de demander aux ouvriers de « démerder » la production en faisant des heures montre assez bien la m... de la production capitaliste.

(V.O., Bâtiment C.)

BETE ET MECHANT

Il y a des cadres qui s'imaginent que plus ils sont bêtes et méchants, plus ils affirment leur autorité de chefs. Au point de vouloir dans certains cas être « plus royalistes que le roi ».

On vient d'en voir un exemple à l'infirmerie. La direction ayant décidé le reclassement des infirmières, reclassement qui n'est en fait qu'une régularisation de leur situation réelle, réclamée et promise depuis des années, certain médecin trop zélé a interprété à sa manière les instructions reçues, en obligeant celles qui ne sont pas diplômées à signer une demande de passage devant la Commission d'Aptitude.

Or, toutes les intéressées sont exemptées de commission, non seulement par leur ancienneté à l'usine, mais aussi du fait de leur ancienneté dans le poste. Et pourtant, ce médecin, furieux de leur résistance, n'a pas hésité à les intimider par des menaces et mêmes des injures. Jolie conception du métier « le plus noble » !

Sans doute croirait-il déchoir en respectant le règlement existant (pour une fois qu'il est en notre faveur) et déchoir encore plus en respectant son personnel.

(V.O. Bureaux)

APRES NOUS... LES LUGES !

Le mauvais temps ayant occasionné des perturbations dans les transports, beaucoup d'entre nous sont arrivés en retard au travail. La Direction prétend qu'après le premier jour nous devrions prévoir et nous organiser.

Quand les autobus et les voitures sont stoppés par le verglas, quand les trains prennent du retard, on dit aux travailleurs : « Vous n'avez qu'à prévoir et vous organiser ». Traduisez : sortez de chez vous à cinq heures du matin et venez à pied à moins que vous ne préfériez les skis ou le bob.

Mais nos dirigeants, eux, qui disposent pourtant de moyens puissants ont-ils été capables de prévoir ? Ont-ils emmagasiné à temps le charbon nécessaire pour la soudure ? Ont-ils su mettre en place les engins indispensables pour dégager rapidement les routes.

Ils voudraient simplement que nous nous imposions une fatigue supplémentaire pour pallier leur incurie.

SNECMA (Paris XIII)

LEUR « TROU »

Les organisations syndicales nous ont informés ces derniers temps, au sujet de la réunion du C.C.E. du « trou » prévu pour les années 65-66.

La SNECMA, orientée vers des fabrications militaires, ne peut avoir le rythme de production des usines normales travaillant pour le privé. Les nécessités militaires font travailler certaines usines à perte ou en-dessous de leurs possibilités en les subventionnant pour les empêcher de disparaître quand on ne peut pas les utiliser immédiatement. C'est le cas actuellement pour une grande partie des chantiers navals sur lesquels des menaces de licenciement planent périodiquement.

Pour la C.G.T. « seule une orientation civile et nationale assurerait la stabilité et le développement de l'Aéronautique, pour répondre aux immenses besoins de l'aviation commerciale et utilitaire ». Nous n'avons pas à trouver des palliatifs aux à-coups de la production capitaliste surtout dans un tel domaine. Ce qu'il nous faut faire, c'est imposer dans les périodes de boom comme celle que nous avons actuellement, un salaire garanti quelle que soient les fluctuations de la production, et quelle que soit cette production.

Pour obtenir cela, c'est une lutte sérieuse qu'il nous faudra entamer et non nous cantonner aux petites grèves auxquelles nous allons être conviés.

(V.O. - SNECMA.)

Adressez toute correspondance et fonds à :
Maurice SCHREDT
5, rue du Tir
Corbeil-Essonnes (S.-et-O.)
CCP PARIS 9424-78

GENÈVE (Ivry)

LES VIEILLES METHODES, PAS MORTES !

Pour faire face aux débrayages qui ont eu lieu, la Direction n'a pas hésité à embaucher des ouvriers pour enrayer le mouvement. Ainsi, à la peinture, deux nouveaux ouvriers ont été acceptés, sous la condition préalable qu'ils travailleraient de midi à 13 h. (heure à laquelle les peintres mangent). De plus, la Direction parle d'embaucher des ouvriers de Simca, dans le même bâtiment. Ces camarades doivent comprendre que le rôle qu'on leur fait jouer est contraire à leurs intérêts. Les travailleurs en grève peuvent faire pression sur eux, mais ils admettent difficilement de voir leur mouvement saboté ainsi.

REDUCTION DES HORAIRES

Allant au-devant de nos désirs, la Direction, soucieuse de nos intérêts, abaisse continuellement l'horaire. Actuellement, personne ne fait plus de 45 h. Quant aux heures supplémentaires, elles n'existent plus dans l'usine.

C'est parfait, mais la Direction oublie que notre diminution des horaires ne doit pas s'accompagner d'une perte de salaire.

De toutes façons, gageons qu'elle ne tardera pas à rétablir l'horaire normal et les heures supplémentaires : les bonnes habitudes, une fois prises, nous pourrions songer à les conserver.

(V.O. Genève)

CHAUSSEON (Gennevilliers)

LES BONNES AMES

Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'on paye ou pas ses impôts, la Direction nous fait produire sans trêve.

Mais quand il neige et que les camions n'arrivent plus à assurer les livraisons, les R.A. s'accumulent dans la cour. Heures consécutives du mauvais temps, les chaînes ralentissent. Mais à peine le temps pour les ouvriers de ces chaînes de reprendre leur souffle que tout s'arrange (pour le patron). Comment ? Des camionneurs « compréhensifs » firent des tours et détours jusqu'à 9 heures du soir pour débarrasser la cour des carrosseries encombrantes. Et le lendemain, la chaîne reprenait son rythme habituel.

Quand la Direction se trouve « embêtée » elle trouve toujours quelques-uns d'entre-nous pour la dépanner, contre le petit plat de lentilles que représentent quelques heures supplémentaires. Et tant pis si leurs camarades en pâtissent ! La Direction elle, a été beaucoup moins compréhensive vis-à-vis des licenciés des presses.

(V.O. Chausson.)

C. A. F. (Rue Viala, Paris-XV)

ICI, ON RESTAURE

Il est un sport qui est très peu goûté, même par les employés les plus sportifs de la CAF : c'est celui qui consiste à faire d'abord la course de vitesse du bureau au restaurant (exercice pour les pieds) et ensuite de suivre la file d'attente pendant 10 à 15 minutes (exercice pour les nerfs).

Bien sûr, il y en aura parmi nous qui diront que l'enjeu vaut la chandelle : à la cantine on mange tout de même à meilleur marché que dehors.

Mais, outre que la modestie des prix est toute relative (les 3 francs qu'il faut pour manger convenablement sont encore de trop pour un salaire de 480 francs par mois), nous ne devons pas oublier que ce genre d'avantage social, la Direction ne le donne pas par pure générosité. Parce que si nous y gagnons le prix réduit des repas, la Direction, elle, y gagne la réduction du temps de repas.

Les choses étant ce qu'elles sont, nous voudrions profiter un peu de ces trois quarts d'heure. Si deux chaînes sont insuffisantes pour nous servir, on n'a qu'à en faire trois. Et on pourrait aussi supprimer la salle réservée des cadres : leur dignité de chefs ne serait pas tellement entamée s'ils mangeaient avec nous, ou alors c'est qu'ils se tiennent vraiment mal, et cela libérerait une cinquantaine de places.

(V.O. - C.A.F.)

BERLIET (Venissieux)

LA SEMAINE ECOSSAISE

Après les multiples débrayages, suivis par l'immense majorité du personnel, nous avons enfin obtenu la quatrième semaine de congés payés, ou du moins quelque chose qui lui ressemble.

Car cette curieuse semaine n'a que quatre jours puisque la Direction l'a complétée avec le jour normalement férié du 15 août.

Nous avons calculé que la quatrième semaine de congés payés, même si elle représente beaucoup pour nous sur le plan des loisirs, équivalait seulement pour le patron à une augmentation de salaire de 2 %.

Cela coûtera encore bien moins à Berliet, puisqu'il n'accorde que quatre jours, et que cela concerne seulement les membres du personnel qui ne bénéficiaient pas déjà de cet avantage à titre d'ancienneté.

Mais, par contre, la Direction, à la suite de nos mouvements, remet en cause les accords, et la prochaine augmentation de 2 % prévus risque fort de nous passer sous le nez.

Si toutefois nous nous laissons faire...

★

CALENDRIER BERLIET

A propos de vacances, la Direction, pour pouvoir y inclure le 15 août, en a modifié la date. Il fera sûrement aussi beau en août qu'en juillet, mais voilà, pour ceux qui avaient fait des projets, cela n'arrange pas les choses.

Il y a ceux qui avaient déjà retenu ou loué pour ces vacances. Il y a ceux dont la femme travaille ailleurs qu'à Berliet, et qui avaient réussi à s'arranger pour prendre quand même leur vacances ensemble.

Le patron, lui, n'aura sûrement pas de problème pour ses vacances, mais sa mesquinerie empoisonne tout le monde.

FERMETURE ÉCLAIR (Petit-Quevilly)

MIROIR AUX ALOUETTES

La semaine passée, nos camarades de la section syndicale diffusaient un tract au sujet de la soudaine et surprenante décision de la Direction de vouloir nous accorder la 4ème semaine de congés payés.

Comme il est dit dans ce tract, nous aurions pu croire au miracle lorsque l'on connaît les habituelles réponses de la Direction à toutes nos revendications.

Seulement, nous étions vite revenus de notre surprise après les premières propositions de la Direction, et les suivantes nous faisaient retrouver notre bonne vieille Direction toujours plus près des soucis que lui cause « sa » production que de ceux qu'elle devrait avoir pour nos conditions de travail.

Et ce n'est même plus une dépense de 2 % qu'envisage la Direction puisque ce qu'elle nous donnera d'une main, elle demande à le récupérer de l'autre. Ceci en ne donnant pas véritablement une 4ème semaine de congés supplémentaires, mais en se contentant de convertir certains de nos avantages déjà acquis. Cette 4ème semaine de congés risque fort d'être légalisée rapidement et peut-être même cette année.

C'est pourquoi elle ne doit rien nous faire oublier de nos autres revendications de beaucoup les plus importantes, telles l'augmentation générale des salaires, et le salaire garanti quel que soit l'horaire de travail (certaines années en hiver, les camarades femmes ont subi une réduction d'horaires, et cela sans compensation de salaire). C'est maintenant, alors que les patrons ont besoin de notre travail, qu'il faut exiger des garanties. C'est également au retour des 40 heures, à l'abaissement de l'âge de la retraite, que nous penserons s'il nous faut entrer en lutte.

Mais, pour que cette lutte soit payante, il nous faut être capable de sacrifier un peu de notre temps et de notre argent à nous organiser et à nous préparer à mener nous-mêmes cette lutte et à ne pas nous laisser attirer par ce miroir qu'est la 4ème semaine de congés payés. Nous ne sommes pas des alouettes et nous aurons peut-être bientôt à le prouver.

LA VITESSE DU PROGRES

Lorsqu'il s'agit d'augmenter la production, il n'est pas d'impossibilité technique. Chaque problème se voit résolu dans un temps record.

Mais les progrès de la technique ne sont pas aussi rapides dans tous les domaines.

Les conducteurs de Fenwick sont exposés à toutes les intempéries, et même en se couvrant au maximum, ce n'est pas toujours très confortable ni très sain, surtout les années où l'hiver est aussi rigoureux que celui-ci. Il est évident qu'il fallait un cerveau exceptionnellement doué pour imaginer qu'il était possible de remédier à cet état de choses. Ce génie, après des décades, ayant été découvert, les plus récents Fenwick sont munis d'un cadre pouvant servir à support matériel tout bachelé.

Mais celui-ci, jusqu'à maintenant, n'a qu'un but purement décoratif, car personne, chez Berliet, ne semble avoir découvert son utilité, et il faudra sans doute, pour être vraiment protégé, attendre que Fenwick livre son matériel tout bachelé.

Au fait, il paraît qu'on travaille en ce moment sur un avion supersonique qui mettra, en 1970 New York à 3 heures de Paris...

(V.O. Berliet).

LIP (Besançon)

PAS UN GRADE, UNE DISTINCTION

Qui donc ose prétendre que l'instabilité règne chez LIP ? Ce n'est que basse calomnie, vils ragots, malveillants clabaudages.

La preuve : 400 d'entre nous, Lipistes de longue date (10 ans), avons reçu, lettre de félicitations en sus, un macaron inoxydable de grande valeur... morale, puisque frappé au nom de la Maison.

10 ans... 400 ouvriers... N'est-ce point la démonstration éclatante que le personnel est attaché à la baraque et que, vice-versa, le patron qui connaît les bonnes manières, aime ses ouvriers et employés comme un père ses enfants et un colonel ses soldats ? La seule instabilité qui existe, c'est celle des « caractériels », inaccessibles à l'atmosphère familiale, antilipistes par principe.

Ainsi, les boutonnières étaient appelées à fleurir aux couleurs du Fred. Sont-ils bizarres ces ouvriers, tout de même ! Les macarons sont plutôt rares sur les vestons des gars, les corsages des filles. Seuls quelques isolés, amoureux de la médaille et de la citation, arborent fièrement l'emblème distinctif de leur exploitation décanale.

Pour ceux, les plus nombreux, qui ont quelque matière grise et un minimum de dignité, 10 ans de présence à la boîte leur ont beaucoup appris sur le caractère « familial-socio-bluffo-excentrico-exploiteur » de la Maison (avec un petit m). Les macarons distinctifs dorment au fond des tiroirs et dans les égouts : pauvre destin que celui du lipisme...

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Saint Nazaire)

SALAIRE INDIRECT

Pour chaque repas pris à la cantine, la Direction reçoit 1,60 F et verse 1,50 F. Sur quoi sont pris ces 1,50 F multipliés ? sur les profits (et pour ne rien perdre la Direction les factures en charges). Sur quoi sont pris les profits ? sur les salaires. D'où, en définitive, les 1,50 F de ceux qui déjeunent à la cantine sont payés pour une large part, par ceux qui n'y prennent pas leur repas. Un souci d'équilibre devrait permettre une augmentation de salaire horaire de plus de 0,17 F. Oui, mais... il y a un mais... le jour où chacun percevrait une indemnité journalière de repas de 1,50 F, il est bien probable que la cantine pourrait fermer ses portes. Ce qui ne fait pas son affaire.

★

DEMONTONS LE MECANISME...

La bourgeoisie est périodiquement contrainte de lâcher du lest... quelque chose qui soit spectaculaire et ne coûte pas cher : la 4^e semaine de congés. C'est agréable pour les travailleurs et ça ne coûte que 2 % aux requins. Quand il s'agit d'augmentation des salaires, c'est une autre affaire et le patronat a mis en place un barrage efficace appelé accord d'entreprise. Ne retenons que deux exemples pour ne pas alourdir l'explication : 1936 et 1955. En 1936, la grève générale a entraîné une vraie remise en ordre des salaires à l'échelon national. En 1955, la grève de Saint-Nazaire menée fermement sous les formes les plus diverses a donné 22 % de rallonge, ce qui en 1963 apporterait immédiatement plus de 0,70 F. Oui, mais ? il n'en est plus question... depuis 1956, il y a eu l'accord d'entreprise et sans vouloir atteindre qui que ce soit, il faut rappeler que ce sont les comités de lutte qui ont mené la bagarre en 1955 et les syndicats qui ont allégrement signé l'accord qui conventionnalisait les résultats de l'action. On dit : le gouvernement, le C.N.P.F. ne veulent pas de la 4^e semaine... il est probable qu'il ne soit pas dans l'intention de de Gaulle d'accorder par la loi une 4^e semaine à tous. Mais il est facile de déceler que l'objectif patronal est de réaliser partout des accords-maison, barrage anti-grève sur la base sussurée par l'exemple Renault : la 4^e semaine. Pour les salaires ? nous en reparlerons : 2 % tous les 6 mois et quelques bavures de temps en temps, si vous êtes sages.

MICHELIN (Clermont-Ferrand)

BUSINESS IS BUSINESS

L'octroi par Michelin des quatre jours de congés supplémentaires, a été accompagné d'une tentative de récupération : il y a eu modification du système de répartition des jours supplémentaires.

En fait, ce sont ceux qui ont le plus d'années chez Michelin qui auront le moins de jours.

Ainsi, tous ceux qui avaient cru que Michelin leur serait reconnaissant, un tant soit peu, des années d'exploitation qu'ils ont subies chez lui sont fixés. Michelin n'est pas sentimental.

Il ne faut pas s'en étonner : ce n'est que par une lutte constante que nous arriverons à défendre les pauvres avantages acquis.

★

FAISONS LE POINT

La grève de ZVIC du 25 au 29 janvier, faisant suite au chronométrage qui avait supprimé deux ouvriers, était on ne peut plus populaire. Des collectes s'étaient organisées un peu partout et, spontanément, d'autres coins débrayaient. Et il a suffi aux syndicats que la Direction, affolée par le mouvement cède sur la première revendication, pour qu'ils arrêtent brusquement tout mouvement.

De quel droit, après cela, osent-ils affirmer que nous ne sommes pas prêts et qu'en conséquence il est impossible de lancer un mot d'ordre de grève sur l'ensemble de l'usine ?

Le plus valable serait qu'ils fassent un référendum, demandant à chacun s'il est pour ou contre la grève, sur des mots d'ordre qui en valaient la peine :

- pour une augmentation générale des salaires ;
- la gratuité des transports qui amènent les ouvriers à l'usine ;
- la suppression de la pléthore des chefs-chiourme par exemple.

Mais peut-être les syndicats ont-ils peur de la réponse ?

Il faut poser devant la jeunesse ouvrière le problème de la révolution dans toute son ampleur. En se tournant vers la nouvelle génération, il faut savoir faire appel à son audace et à son courage, sans lesquels rien de grand ne se fait dans l'histoire. La révolution ouvrira largement les portes à la jeunesse. La jeunesse ne peut pas ne pas être pour la révolution !

L. TROTZKY.

UN SALAIRE, PAS D'AUMONE

En raison du froid, la Direction nous a généreusement « octroyé » une prime de 100 F et de 25 F par enfant. Elle voulait prévenir ainsi les réflexions que nous n'avons pas manqué de faire : nos salaires sont calculés si chichement que nous ne pouvons pas faire face au moindre imprévu : que les prix augmentent un peu à cause du froid ou pour tout autre raison et c'est notre minimum vital qui n'est plus assuré. C'est ainsi qu'en toute occasion, à Noël, aux vacances, nous en sommes réduits à attendre un « geste » de la Direction. Ce ne sont pas des aumônes que nous voulons, mais un salaire décent.

(V.O. Michelin.)

A AIR FRANCE (Orly-Nord)

DU NOUVEAU A G. V.

Un chef de production change : toutes les méthodes sont passées en revue. Il en résulte évidemment de grands chamboulements. Chacun ses méthodes.

Mais il nous est permis de constater que si les chefs changent, les conditions sociales sont toujours les mêmes. Production d'abord ! Les mesures sociales qu'ils imposent pourtant ne regardent pas ces messieurs.

Pour nous, production et bien-être social des travailleurs sont intimement liés. Nous espérons que ce nouveau chef ne l'oubliera pas dans son zèle rénovateur.

★

A LI ÇA CONTINUE

« Trop de personnel, finies les heures supplémentaires, très peu de récupérations ». C'étaient les nouvelles décisions de la Direction il y a huit jours encore.

Mais qu'entendons-nous maintenant, en sourdine il est vrai ? Que le travail ne se fait plus. En conséquence on demande aux employés de faire des heures supplémentaires.

Nous ne comprenons plus. La très compétente Direction ne peut pas s'être trompée. Ou plutôt nous comprenons très bien. Selon les aléas d'une production qu'elle est incapable de contrôler et d'harmoniser, on nous freine ou on nous presse, avec le même mépris, le même dédain de nos conditions de vie.

C'est trop facile à la fin, heu-

reusement que tout le monde refuse de faire des heures supplémentaires sauf, bien entendu, quelques individus qui se moquent de tout et n'envoient que ce moyen pour boucler le mois.

A BAS LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES.
AUGMENTATION DES SALAIRES.

★

TELE OU CINEMA

La télévision française vient de faire l'honneur d'une visite à la D.M. Aussi a-t-on demandé aux travailleurs de se montrer compréhensifs pour celle-ci et de l'aider au maximum, afin que « Air-France laborieuse » apparaisse comme une compagnie où tout va pour le mieux.

Bien entendu, si le petit écran ne montre pas au spectateur en pantoufles l'excellente qualité de nos locaux (certains vestiaires par exemple) et les conditions de travail de certains services comme la mécanographie, ce n'est pas par défaut de vérité, c'est par manque de temps. Bien sûr. Nul n'oserait suspecter l'objectivité de la T.V., n'est-ce pas ?

Mais puisqu'Air France intéresse tellement les téléspectateurs, nous leur proposons un nouveau jeu : « comment se fait-il qu'une compagnie qui marche si bien, puisse se déclarer en déficit tous les ans ? »

Un voyage gratuit dans les ateliers est offert au candidat qui nous donnera la clef de cette énigme !

(V.O. « Air-France »)

DES CHIFFRES SANS COMMENTAIRE

Au moment où l'on parle si justement de l'avancement de l'âge de la retraite, il est des chiffres qu'il faut connaître. On peut se demander pourquoi, quand on pose la question à des responsables habilités ou à des mensuels, la réponse est régulièrement évasive. On peut dire, avec une toute petite marge d'erreur, qu'un O.P.L. part en retraite dans les conditions maxi, à 65 ans avec une rente mensuelle de 455 à 470 F et qu'un contremaître aux références assimilables perçoit de 880 à 1.000 F.

(V. O. Chantiers de l'Atlantique).

CABLES DE LYON (Lyon)

MANQUE DE PEAUX

Des ouvrières de C.T. qui travaillaient dans un atelier où la température avoisinait 4 degrés comme les ouvriers de CA qui travaillaient dehors au câble spécial, se sont vu refuser les peaux de mouton qu'ils avaient réclamées contre le froid.

La Direction n'a sans doute pas les moyens financiers lui permettant de satisfaire les desiderata aussi exorbitants de ces employés.

Pensez donc, après la construction du mur...

★

MANQUE DE POT

Un ouvrier de CA a eu deux orteils écorchés lors d'un incident, malgré ses chaussures de sécurité, et il a fallu le diriger sur l'hôpital. Il a été nécessaire d'attendre un moyen de locomotion pour l'emmener.

Nous réclamons une fois de plus une ambulance attachée à l'établissement.

★

LE MEDECIN MALGRE NOUS

L'un des médecins de l'entreprise connaît la cause de tous nos maux : nous mangeons, nous buvons, et nous fumons trop. C'est du moins la réponse que chaque consultant pourrait comprendre si un clope désagréablement fumigène ne venait perturber son élocution.

Il est vrai aussi qu'il n'a guère le temps de se rendre compte de notre véritable état de santé au cours des visites annuelles où tous les records de rapidité sont pulvérisés.

Et si le vénérable « homme de l'art » venait se promener un peu plus souvent dans les ateliers, il pourrait se rendre compte qu'avec la durée du travail, les cadences, le bruit et le manque d'hygiène, nous avons d'autres raisons que l'excès de lait et de fromage, de vin et de yaourt, de ne pas être en excellente santé.

Et cela, voyez-vous, docteur, ce n'est pas notre médecin traitant, mais la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme qui y mettra fin.

DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux)

GARDE A NOUS... GARDE-CHIOURME

Il y a deux semaines, plusieurs camarades ont encore été victimes des rapports de police, des « surveillants généraux » qui les avaient surpris, causant la croûte, et avaient constaté la présence de litres de vin. L'intervention des représentants ouvriers, et aussi le souvenir des récents événements de la grève, ont permis de ramener les mesures de mise à pied prévues.

Ainsi depuis plusieurs mois, la Direction par l'intermédiaire de sa chiourme veut nous rendre la vie plus dure (témoins les dernières circulaires disciplinaires).

C'est à nous-mêmes qu'il appartient de décourager les raids de ces espions à la petite semaine, en évitant d'être surpris et surtout en faisant comprendre par notre attitude, à la Direction et à ses transfuges de la caserne que nous sommes des adultes et non des gamins, des hommes et non des matricules.

UCLAF (Romainville)

JAMAIS LE SAMEDI

L'installation d'une partie du nouveau bloc est terminée. Rien d'étonnant à cela, c'était prévu. Ce que nous, nous n'avions pas prévu, c'est la façon dont il allait fonctionner. Nous ne pouvions pas penser que le patron aurait l'audace de prévoir son

fonctionnement aussi pour le samedi matin.

Au début on a demandé des volontaires. Nous devions venir le samedi matin et partir à midi un jour de la semaine au choix. Les volontaires se faisant de plus en plus rares, on nous oblige à venir, maintenant, à quatre ou cinq, par ordre alphabétique.

Une fois de plus nous nous sommes « pliées » à la volonté Roussel, de mauvaise grâce, bien sûr, mais cela lui importe peu. Que lui importe aussi que notre week-end soit tronqué puisque ce qu'il veut ce sont des ouvrières dociles ; incapables de résister à ses manœuvres. Pourquoi agirait-il autrement d'ailleurs puisque ceux-là mêmes qui devraient nous défendre n'ont su que nous répondre : « il a le droit de faire ça, c'est écrit dans les conventions ».

« C'est écrit », c'est vrai, mais nous savons aussi, bien que cela ne soit pas écrit, que c'est en luttant que nous avons obtenu de ne pas travailler le samedi. Nous savons toutes que cette nouvelle atteinte à notre liberté est grave, car en nous faisant venir à 4 ou 5, Roussel tâte le terrain. Nous avons accepté, alors, il pourra aller plus loin, et petit à petit toutes les conditionneuses devront venir le samedi. On peut même envisager le jour où Roussel décidera que tous les employés d'UCLAF, cédant à ses ordres travailleront le samedi.

C'est tout cela que nous ne permettrons plus si nous nous organisons pour opposer à Roussel une véritable force.

(V.O. UCLAF).

AOIP (Paris-XIII)

L'EXPLOITATION DES JEUNES

Deux jeunes soudeuses ont été licenciées. Pourquoi ? Parce qu'elles n'assuraient pas la production.

C'est un fait révoltant de voir que des jeunes de 16 ans 1/2 sont livrées à la production, que si elles ne peuvent assurer celle-ci, elles sont mises à la porte. Est-ce à cet âge que l'on doit commencer à travailler, que l'on doit commencer à respirer l'agréable odeur du décapant qui décape la soudure mais aussi les bronches ? Si les jeunes ne produisent pas autant que le désirent les patrons, s'ils coulent les temps, c'est eux qui sont dans le vrai, ils n'ont pas encore subi l'exploitation, ils ne sont pas encore des machines à produire bien huilées. Les jeunes soudeuses qui ne sont pas encore devenues les esclaves dociles des « temps », essaient pourtant de ne pas se couler, mais comme elles travaillent à une cadence trop élevée, elles font parfois des erreurs. Erreurs d'autant plus faciles à faire que leur chef est un incapable. Lorsque ces erreurs sont découvertes, elles les répètent elles-mêmes et ce sur leur temps de boni.

Il n'y a qu'un mot pour définir cela : dégueulasse...

GREVE CHEZ LES DESSINATEURS ?

Depuis une semaine les dessinateurs sont en grève. Ils font un débrayage 1/2 heure tous les jours. Du moins d'après ce que l'on peut savoir de bouche à oreille étant donné que le syndicat ne nous tient pas au courant de l'action menée par nos camarades.

Peut-être cependant, cela pourrait-il nous intéresser et nous permettre de joindre nos revendications aux leurs ?

Ce ne sont pas les sujets de mécontentement qui nous manquent.

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL !

A l'A.O.I.P., association ouvrière parait-il, la qualification est respectée comme vous aller pouvoir en juger.

Des jeunes filles se présentent pour être embauchées, elles ont suivi pendant trois ans des cours d'électricité.

Croyez-vous qu'elles vont être embauchées dans un atelier tel que mesures, électronique ou test ? Pas du tout. On les engage comme OS 1 soudeuses. Ensuite l'A.O.I.P. qui « offre » aux hom-

THOMSON (Gennevilliers)

PAS SI DOCILES QUE ÇA...

Cette semaine, la Direction est revenue sur les horaires de cantine en les reculant d'une demi-heure. Cela parce que le mécontentement, surtout au premier service, était évident. Non seulement la coupure était réduite, mais en plus elle partageait la journée de la manière la plus défavorable possible : matinée courte, après-midi longue. Ce mécontentement s'est exprimé là où il était d'autant plus grand qu'il s'agissait de camarades entrant à 8 heures le matin et déjeunant à 11 h. 30, ce qui fait trois heures et demies pour la matinée et cinq heures pour l'après-midi.

Les dessinateurs et agents techniques de la section « petit matériel portable » à G1, revendiquent le droit de manger au deuxième service comme les autres. Ils décidèrent d'aller manger d'autorité au deuxième service jeudi dernier, ce que firent tous les dessinateurs et les agents techniques qui ne suivirent pas l'exemple d'un curieux militant syndicaliste.

TOUS ENSEMBLE

Mardi 12 une Assemblée générale a réuni une proportion importante du personnel devant la cantine. Ceci précédant l'entrevue avec la Direction le 14.

Les thèmes étaient les changements d'horaire, le repos en 50 minutes, la 4^e semaine de congés payés et le retour progressif aux quarante heures. Depuis plus rien.

Cela s'explique parce que pour cela et cela seulement, il n'est pas rentable d'entamer une lutte

gréviste. Pour ce que nous pouvons faire en ce qui concerne l'horaire, cela est plus simple qu'une grève, si nous sommes d'accord, c'est d'imposer à la Direction l'horaire qui nous convient. Quant à la réduction progressive du temps de travail, c'est ce que fait le patron en diminuant d'un quart d'heure la journée et le salaire.

Ce qu'il nous faut c'est 40 h. tout de suite, sans perte de salaire. Quand nous aurons cela comme objectif la lutte sera possible, et pas seulement dans quelques ateliers ou bureaux à la TH, car tout ce qui tend à réduire le temps de travail avec maintien du salaire, cela n'est pas plus particulier à un atelier ou à un bureau qu'à d'autres.

(V. O. Thomson).

PANHARD (Paris-XIII)

LE GRAND CIRQUE

Périodiquement, la direction fait passer aux caristes ce qu'elle appelle « essai professionnel ». Il s'agit là de véritables exercices d'acrobatie ; un exemple : se faufiler à travers les tranches encombrées par un petit passage de un mètre avec une charge de deux cents kg., le tout sans toucher les balises et dans un minimum de temps.

Une telle prouesse est presque impossible, la direction le sait fort bien, et cela ne la dérange nullement. A ces essais, nombreux sont les partants et rares ceux qui arrivent.

GANTS DE VELOURS

Les gants de toile font partie du matériel de sécurité pour les débousselés.

Ces gants faits de fine toile doivent, pour les besoins de la cause, être changés tous les jours et, souvent, plusieurs fois dans la même journée.

Or, depuis quelque temps, ce matériel n'est plus renouvelé et nous sommes obligés de travailler avec des gants pleins de trous et parfois même à mains nues.

Cela mène inévitablement à des accidents.

Dans le cas où elle tarderait trop à nous fournir ce matériel, il est certain que nous n'aurions pas à mettre des gants de soie ni de velours pour aller le chercher là où il se trouve.

(V.O. Panhard)

ASSISTANCE PUBLIQUE

LE VRAI RESPONSABLE

A Toulon deux malades sont mortes du tétanos et une troisième est en train de lutter contre une mort presque certaine.

Beaucoup d'entre-nous ont attribué ces accidents à une faute professionnelle grave, puisqu'il s'agit d'une mauvaise stérilisation des instruments chirurgicaux.

Chacun de nous sait que pour qu'il y ait bonne stérilisation, il faut laisser les instruments au Poupinel quarante minutes à 165 degrés.

Malheureusement, dans certains hôpitaux, le matériel existant est insuffisant et en cas d'urgence on fait une stérilisation très superficielle, dans d'autres hôpitaux le matériel est défectueux et ne donne pas les résultats escomptés.

Systématiquement c'est au personnel qu'il incombe de prendre les responsabilités.

Pourtant dans les cas de manque de matériel ou de défection des appareils ce n'est pas le personnel qui est responsable, mais l'administration.

SLALOM

Par ces temps froids les malades se font de plus en plus nombreux et envahissent de plus en plus soit les services de médecine pour grippe, angine, bronchite, etc..., soit les services de chirurgie pour traumatismes multiples.

A chaque garde nous sommes obligés soit de faire sortir les mieux portants bien que quelquefois ils aient encore besoin de surveillance médicale, soit de mettre des brancards supplémentaires pour recevoir les urgences nécessitant obligatoirement l'hospitalisation. Les salles étant déjà en temps normal trop petites, nous sommes obligés de mettre les

brancards dans les couloirs où l'on a peine à circuler.

Nos surveillantes qui aiment les services clairs et nets déchargent leur mauvaise humeur sur le personnel en l'interpellant et en le critiquant sans cesse.

Pourquoi ne vont-elles pas décharger leur rancune à la Direction ? Ce n'est pourtant pas nous qui sommes responsables de l'insalubrité des services !

S. N. C. F. (Région parisienne)

A PROPOS DES ELECTIONS DU 13 MARS

Les élections de nos délégués auront lieu le 13 mars. A cet effet, les cheminots auront à désigner, par voie de scrutin, d'une part leurs délégués proprement dits, c'est-à-dire les délégués du personnel, et d'autre part leurs représentants aux Comités d'Etablissement.

Pour les premiers, nous sommes entièrement d'accord sur le principe, mais nous sommes contre les modalités de candidature, qui, en réservant aux seules organisations syndicales représentatives le droit de présenter des candidats au premier tour, ne sont pas à notre avis une méthode particulièrement démocratique. Les promoteurs de ce système ont prétendu écarter de cette façon les candidats patronaux. Mais le patronat a plus d'un tour dans son sac, et lorsqu'il voudra réellement imposer des candidats à sa solde, il trouvera bien le moyen de déclarer tel ou tel syndicat dit « indépendant » comme syndicat représentatif, et employer les moyens de pression nécessaires pour tenter de les faire élire.

CRÉDIT LYONNAIS Paris

SI TOUTES LES FEMMES DU MONDE...

Au Crédit Lyonnais, près de 60 % du personnel est féminin. Il paraîtrait logique que le personnel d'encadrement soit, en conséquence, composé en majorité de femmes. En fait, il n'en est rien. Seulement 10 à 15 % de l'effectif féminin est gradé contre à peu près 50 % de l'effectif masculin.

Et encore trouve-t-on surtout les gradés femmes à l'échelon des chefs de groupe ou sous-chef de section ! En Agences, c'est encore pire. Pour toutes les Agences de Paris, une seule femme est « fondée de pouvoirs ».

On sait qu'au Crédit Lyonnais peu de femmes suivent les cours professionnels du Brevet de Banque. Cela est pratiquement impossible à une femme mariée de surcroît si elle est mère. Et c'est un handicap sérieux pour qu'elle puisse devenir gradée ; la seule solution serait de mettre les cours entièrement pendant les heures de travail. Bien entendu, la Direction n'est pas d'accord !

Un certain nombre d'idées fausses et de préjugés tenaces, entretenus d'ailleurs par la bourgeoisie (bien trop heureuse de disposer d'une main-d'œuvre féminine meilleur marché et tout aussi capable) sont répandus largement dans le personnel et malheureusement pas uniquement chez les hommes.

On dit que pour une femme « 600 francs par mois, ce n'est pas si mal », tandis que pour un homme, effectivement ce n'est pas assez, car lui est « chef de famille et doit gagner plus ». Quant aux jeunes filles célibataires... ! Et bien, elles se marieront, n'est-ce pas, auront des enfants, passeront leur vie à les élever, à faire la cuisine, le ménage. Alors, elles gagnent bien assez !

Une opinion exprimée souvent également est qu'« on ne peut compter sur les femmes, elles sont toujours malades ».

De récentes statistiques ont cependant prouvé que, sans tenir compte des congés pris pour maternité ou pour soigner un enfant malade, les femmes salariées ne s'absentent pas plus que les hommes.

La situation faite à la femme en régime capitaliste et entretenue grâce à une démagogie basée sur la notion de « salaire d'appoint » et de « la femme au foyer » ne permet pas à la plupart de celles qui le voudraient d'arriver au même poste qu'un homme.

La femme a conquis sa liberté à partir du jour où elle a commencé à travailler et non plus à dépendre de l'homme, à attendre le mari pour se libérer de ses parents.

De la même manière elle deviendra l'égale de l'homme le jour où sera détruite la société capitaliste et où une société nouvelle, qui, l'aidant à élever ses enfants, lui permettant sans discrimination de faire les mêmes choses que l'homme, sera construite.

Mais, pour cela, pour que cela change, il faut qu'elle veuille voir cesser sa double exploitation de femme et de salariée, en s'organisant et en participant à la lutte pour l'émancipation de tous les travailleurs.

(V.O. Crédit Lyonnais)

C. S. F. Issy-les-Moulineaux

DU TRAVAIL GRATUIT !

Tous les matins, au bobinage, des cheffalions se postent en faction devant les pendules afin de jouer à la perfection leur rôle d'adjudant en vérifiant si les filles pointent à 39 et non à 42 (ce qu'elles ont d'ailleurs le droit de faire) mais surtout pour repérer celles qui viendraient pointer avant d'être passées se mettre en blouse.

Puisque cette tenue est nécessaire et obligatoire, c'est du temps que le patron nous réclame, un temps supplémentaire qu'il nous impose et que nous sommes contraints de lui donner. C'est donc du temps qui doit nous être payé, inclus dans les heures de travail.

LES POINGS SUR LES I

A partir du 1er mars nous allons toucher le pourboire nous récompensant de notre inaction. La Direction apparaîtra comme une bonne dame patronnesse sachant récompenser « ses pauvres » quand ceux-ci ont la dignité de l'être en silence.

Les 3 % sont bien à l'image du combat que nous n'avons pas mené. Si nous voulons plus, ce n'est pas la main que nous devons tendre, mais le poing.

(V.O., C.S.F.)

Directeur-Gérant : M. SCHREDT
S.O.P.I.L., 86, av. du Pt-Wilson
LA PLAINE-SAINT-DENIS (Seine)